



Règlement du D.I.S

- Dispositif d'Intégration Scolaire - *Élèves exclus-inclus.*

- I. **Je me présente à l'heure dans la salle du D.I.S .**
Horaires : 8h à 12h et 13h30 à 15h30.
- II. Je sais qu'une heure de retenue supplémentaire est possible, de 15h30 à 16h30, si jamais mon comportement n'est pas correct.
- III. **J'ai tout le matériel nécessaire pour pouvoir travailler** (trousse complète, cahiers..)
- IV. Je sais qu'exceptionnellement on peut me prêter du matériel dans la salle du D.I.S. Je prends conscience que je devrai rapidement avoir mon propre matériel.
- V. **Je m'engage à réaliser avec soin le travail que mes professeurs m'ont donné** pour cette période de sanction (exercices, mises à jour du cahier, évaluations , etc..)
- VI. J'ai conscience que ce travail donné par mes professeurs pourrait être évalué.
- VII. **Je réfléchis sérieusement à l'incident qui a conduit à ma sanction**, je rédige avec le professeur qui m'accompagne ma **fiche de suivi du D.I.S.**
- VIII. **En 4eme/3eme** : je **prépare un exposé** (sous forme numérique de préférence, en une heure) **sur mon projet personnel d'orientation**, par exemple sur une filière professionnelle, un métier, un lycée professionnel ou général, un C.F.A...
Cet exposé pourra être présenté à la C.O.P , à mes professeurs principaux.
- IX. Je sais que si je venais à être **exclu de cours deux fois dans la même journée ou trois fois dans la même semaine** j'aurai une sanction lourde et mes responsables légaux seront convoqués.
- X. **J'aurai un entretien avec Madame La Principale ou Madame La Principale Adjointe à la fin de ma période d'inclusion pour réaliser un bilan et présenter mes engagement futurs.**

